

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

LETTRE PASTORALE

De NN. SS. les Archevêques et Evêques des Provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, sur les devoirs des catholiques en face des accusations dont le clergé est l'objet à la suite d'un scandale récemment arrivé à Montréal.

NOUS, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE,
ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE
QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA,

*Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de ces diocèses,
Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

Nous sommes actuellement témoins d'un spectacle qui Nous afflige et Nous émeut profondément. La chute humiliante d'un prêtre a été l'occasion d'attaques injustes contre le clergé, de discours et d'écrits violents, de révélations scandaleuses, de publications indiscrettes, de manques de respect à l'autorité religieuse et à la discipline ecclésiastique comme jamais peut-être il n'en a été vu dans notre pays.

Déjà, le Pasteur du diocèse où s'est produit le mal a fait entendre une voix pleine de tristesse et d'indignation pour déplorer les fautes commises, consoler les bons, affermir les faibles, censurer les graves écarts de certains catholiques, stigmatiser, chez d'autres, une conduite également injurieuse à la vérité et à la morale, rappeler à tous leurs devoirs dans les jours difficiles que nous traversons.

Mais, Nos Très Chers Frères, grâce à la presse—puissance terrible pour le mal comme pour le bien—les scandales ont été divulgués au loin, et sont venus jeter l'émoi au sein de nos populations d'ordinaire si calmes dans leur foi religieuse. Le malaise a envah

toutes les classes, la paix des familles a été troublée, et les consciences sont bouleversées.

Aveuglé par les préjugés, la passion, les calomnies, on en est venu à soulever des questions qui ne regardent que ceux qui ont charge de gouverner l'Église de Dieu, et à qui seuls il appartient de la diriger.

Attristés et inquiets, vous avez tourné vos regards vers vos premiers Pasteurs pour leur demander encouragement, lumière, conseil et direction. C'est cette parole de consolation que Nous vous apportons aujourd'hui, Nos Très Chers Frères; c'est cet enseignement que Nous venons vous donner au nom de celui qui a dit aux apôtres dont Nous sommes les successeurs : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. » (1)

Un prêtre est tombé; n'en soyez ni trop surpris, ni alarmés dans vos croyances religieuses. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : « Il est nécessaire qu'il y ait des scandales : cependant malheur à l'homme par qui le scandale arrive. » (2) L'histoire de l'Église nous offre de nombreux exemples de la vérité de cette parole. Il s'est rencontré et il se rencontrera encore de malheureuses défections dans le clergé comme parmi les simples fidèles. On a vu et on verra des prêtres indignes de leur auguste caractère, indignes de leur sublime apostolat, indignes de l'Église, leur mère, qui les enfanta au sacerdoce et remit entre leurs mains le sceptre de ses pouvoirs et la garde des âmes soumises à sa direction.

La fragilité humaine, la violence des passions, l'abus des choses saintes, les ruses du démon, les séductions d'un monde vu de trop près, ont, de tout temps, produit des Judas qui abusèrent de leur position élevée, de l'intimité et de la confiance du Maître pour le livrer, violer leurs serments et trahir leur mission.

L'Église a gémi de ces chutes, elle en a souffert, mais jamais son existence n'en a été ébranlée, ni son action compromise. L'éclat de son incomparable sainteté est resté le même, la même sa salutaire influence sur les âmes, la même sa puissance de régénération. Environnée du respect, de la reconnaissance et de l'amour des peuples, la Sainte Épouse du Christ n'en a pas moins continué, à travers les âges, son œuvre de salut et ses étonnantes conquêtes.

Ainsi l'a voulu son divin Fondateur : en confiant à des hommes faibles et pécheurs la garde de sa religion, il en démontre la

(1) Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit. (Luo, X, 16).

(2) Necesso est enim ut veniant scandala ! verum tamen vobis hominibus illi per quem scandalum venit. (Math., XVIII, 5).

céleste origine de la conservation surnaturelle, il éprouve notre foi et nous signale l'abus de la liberté par laquelle nous pouvons nous soustraire à son influence sanctificatrice. A la fin des siècles seulement le bon grain sera séparé de l'ivraie, et l'or de toute alliage ; à la seule Eglise triomphante est réservée la gloire d'une sainteté sans défaillance dans chacun de ses membres.

Au reste, Nos Très Chers Frères, trop communes, hélas ! à certaines époques et dans certains pays, les défections n'ont été grâce à Dieu, que des exceptions au sein de notre clergé national. Il ne serait donc ni sage, ni juste d'envelopper, dans une même condamnation, quelques prêtres prévaricateurs et la masse du clergé, de faire réjaillir sur tous les fautes d'un petit nombre, et d'arguer de faits isolés pour laisser planer le soupçon sur le corps ecclésiastique tout entier.

Aussi qu'elle n'a pas été Notre douleur, disons le mot, Notre légitime indignation de voir des hommes qui se disent catholiques, défenseurs de la religion et de la morale publique, prendre occasion de la chute d'un prêtre, si profonde et si humiliante qu'on la suppose, pour jeter le mépris et l'insulte sur le clergé de toute notre province. On s'est plu à en parler dans des termes qui ne pouvaient que le discréditer dans l'opinion de tous ; on ne lui a ménagé ni le blâme, ni le dédain, et chaque courrier, pour ainsi dire nous apporte de nouvelles censures et d'insolentes suggestions. On le représente ici comme un clergé corrompu et corrupteur dans un grand nombre de ses membres, là comme un corps trop puissant, fastueux, avide de richesses et de domination. Le respect dont notre peuple a toujours entouré ses prêtres, le zèle de ceux-ci pour l'accroissement de la religion et de la piété dans les âmes sont devenus l'objet des plus sévères critiques et des appréciations les plus injustes.

Jouant le rôle démoralisateur de Voltaire, ces mauvais catholiques ont donné au scandale que Nous déplorons si amèrement, la plus grande publicité possible ; on en a parlé de manière à faire rougir toute personne qui se respecte.

Des écrits immondes, que le seul sentiment de l'honneur et de la vertu aurait dû faire détruire, ont été imprimés, vendus, distribués dans le public. Et pourquoi tout ce bruit, ce retentissement si funeste aux âmes et si contraire aux lois les plus élémentaires de la morale et de la charité chrétienne ? Pourquoi toutes ces accusations fausses ou exagérées ? Pourquoi cette explosion aussi triste qu'inattendue, d'assertions plus que hardies, de propositions malsonnantes, d'insinuations perfides, sinon pour humili-

lier l'Église, discréditer le sacerdoce, et, par là, arrêter ou du moins diminuer son action bienfaisante dans le monde ?

Eh bien ! Nos Très Chers Frères, Nous, vos chefs spirituels, Nous, chargés par Jésus-Christ de veiller à la garde du troupeau et de le protéger contre les loups ravisseurs, Nous qui rendrons compte un jour du bien que nous aurons omis et du mal que Nous n'aurons pas empêché, Nous vous disons : aimez et respectez vos prêtres ; d'abord parce qu'ils sont dignes de cet amour et de ce respect, ensuite parce que votre bien et celui de la religion le réclament.

Qui ne connaît le zèle du clergé canadien, son dévouement, sa piété et sa chasteté ? Qui osera nier ce qu'il a fait dans le passé pour le salut et la prospérité de notre race, après comme avant la conquête ? L'influence dont il jouit et qu'on lui reproche, il la conquise par la charité, le courage, le sacrifice, un dévouement sans bornes aux intérêts temporels et religieux du pays.

Or, ce que le clergé fut dans le passé, il l'est encore dans le présent. Nous qui connaissons nos prêtres, Nous sommes les témoins plus autorisés que tout autre de leur vertu et de leur désintéressement. C'est pourquoi Nous regardons comme un devoir à l'heure présente de protester hautement contre les attaques dont notre clergé national vient d'être l'objet. Ce clergé, Nous le proclamons sans crainte d'être démentis, est l'un des plus admirables qui soient au monde par son zèle à toute épreuve, par sa foi ardente et pratique, et par la pureté de ses mœurs.

Les exceptions que l'on peut signaler, les fautes que l'on dénonce, trop souvent en les grossissant, ne sauraient détruire cette vérité si consolante pour vous comme pour Nous. C'est du reste le peuple canadien tout entier qui, par son respect et sa soumission, son empressement à lui témoigner, aux jours de nos grandes fêtes nationales, son attachement et sa reconnaissance, fait le plus bel éloge de notre clergé et le venge de ses détracteurs.

(*A suivre.*)

A travers les Journaux

Un journal de Québec a reproduit, sans faire ses réserves, un écrit élogieux de Renan à tous les points de vue. Que ce soit par irréflexion ou par ignorance, le fait n'en est pas moins regrettable.

Les journaux qui exploitent l'affaire de Chambly et se permettent de censurer la conduite du curé sans avoir un mot de blâme pour le paroissien qui refuse d'accomplir une obligation de justice, ont une œuvre malsaine et se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

CONSULTATION

Quo faut-il penser du donier roman de Zola, qui a pour titre la *Débâcle*, actuellement en cours de publication dans plusieurs de nos journaux ?

R. Nous ne pouvons mieux faire que de répondre en reproduisant les conclusions de la critique faite par le R. P. Cornut dans les *Études Religieuses* : « La *Débâcle* est vraiment à refaire; pour quiconque l'examine de sang-froid, à la lueur de la morale et du patriotisme, c'est une œuvre inférieure au point de vue littéraire, une œuvre nulle au point de vue militaire ou historique, et une œuvre mauvaise au point de vue social. Tel est du moins notre humble avis. »

AGRICOLE

L'Assistant-Commissaire de l'Agriculture a publié dans le *Journal d'Agriculture illustré*, numéro de septembre, un travail dans lequel il fait, au sujet des cercles agricoles, des suggestions qui nous paraissent très judicieuses, et que nous croyons devoir reproduire :

« Depuis longtemps, nos évêques et notre clergé, reconnaissant, dit-il, l'importance et l'utilité des cercles agricoles, en recommandent et en encouragent la formation. Malheureusement, leurs appels sont souvent restés sans réponse et plusieurs cercles, après avoir été fondés, ont cessé d'exister. Nous pouvons attribuer ces insuccès au fait que le gouvernement ne leur donnait pas une existence légale et ne leur accordait aucun avantage pécuniaire. A mon point de vue, les membres des cercles méritent les sympathies et les faveurs des gouvernements autant, sinon plus, que les sociétés d'agriculture. Leurs membres ont des réunions fréquentes, ils ont des traités sur l'agriculture, les étudient et font un travail raisonné propre à produire de bons résultats. Il y a plus de vie dans les cercles que dans les sociétés d'agriculture. »

« Nous dépensons pour les sociétés d'agriculture annuellement au-delà de \$35,000 00. C'est un montant élevé, et tous les amis de l'agriculture et de la province ont le droit d'exiger que cette somme soit dépensée de la manière la plus propre à faire prospérer l'art agricole et à enrayer le mouvement qui dépeuple nos campagnes au profit des villes. Et elle sera certainement employée plus utilement qu'elle ne l'est aujourd'hui, si une forte partie en est consacrée à encourager la formation de cercles agricoles remplissant en même temps les fonctions de sociétés d'agri-

culture. Nos curés et les citoyens qui ont à cœur les intérêts de l'agriculture, peuvent former plusieurs cercles dans chaque comté, et ces associations, avec l'aide du gouvernement, contribueraient puissamment à améliorer la position de la classe agricole.»

Avec le *Syndicat des Cultivateurs* en voie de formation, et des cercles agricoles quelque peu subventionnés, nous ne tarderions pas à voir notre agriculture s'améliorer considérablement.

N. B.—Ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'agriculture, peuvent obtenir *gratuitement* des plans de grange-étable et des brochures sur le drainage des terres, en s'adressant au secrétaire du département de l'Agriculture, à Québec.

Une école de buurrerie et de fromagerie sera ouverte vers le premier novembre à Saint-Hyacinthe. Les jeunes gens y recevront l'instruction gratuitement; et il faudra dorénavant avoir suivi ce cours ou du moins avoir subi l'examen devant son bureau d'examineurs pour obtenir le diplôme d'inspecteur et être employé comme tel.

Les écoles du soir

On lit dans une lettre du Secrétaire Provincial aux associations ouvrières qui demandent la continuation des écoles du soir :

« Nous avons été obligés de décider la fermeture des anciennes écoles du soir, parce qu'elles ne remplissaient pas leur mission, qu'elles n'étaient pas sous leur véritable contrôle, et qu'elles coûtaient des sommes trop considérables pour les résultats qu'elles donnaient.

« D'après les lois de notre province et les idées du gouvernement, l'état n'est pas appelé à diriger l'éducation qui est sous le contrôle du conseil de l'Instruction publique, auquel nous laissons toute la responsabilité. Le rôle du gouvernement se borne à subventionner financièrement l'éducation.

« Dans ces circonstances, nous croyons que votre requête devrait être adressée par l'entremise de mon département au conseil de l'instruction publique. »

Il y a dans la citation que nous venons de faire, une déclaration de principes en matière d'éducation, qu'il n'est pas sans mérite d'affirmer et encore moins de mettre en pratique. Il est inutile de la souligner davantage, nos lecteurs l'ont remarquée comme nous.

Associations adhérentes à la franc-maçonnerie

Tout le monde sait aujourd'hui que la franc-maçonnerie travaille et ne réussit que trop souvent à annexer une foule de sociétés de toutes dénominations : sociétés d'amusements et de jeux, de secours mutuels, de prévoyance, etc. Ces associations sont dites *adhérentes*. Ceux qui n'en sont pas convaincus, n'ont qu'à lire les renseignements suivants, empruntés au *Bulletin Maçonique* d'avril :

Des *collectivités adhérentes* : 1° Toutes les associations ayant une organisation permanente et un fonctionnement régulier, telles que sociétés de libre pensée, patronages, ligues d'enseignement patriotique, ou de défense d'intérêts matériels ou moraux, sociétés de prévoyance, de secours mutuels et philanthropiques de toutes espèces, sociétés compagnonniques, syndicats professionnels, associations coopératives, bibliothèques populaires, etc., pourront devenir *groupes adhérents* de la franc-maçonnerie à titre collectif.

2° « Ses loges pourront constituer avec les groupes souchés sur elles, à titre provisoire ou permanent, des comités mixtes pour organiser des fêtes, concerts et toutes réunions de propagande jugés utiles. »

Une localité n'est donc pas à l'abri parce qu'elle compte peu de francs-maçons proprement dits. Mais, il faut examiner de près si les différentes sociétés qui existent n'auraient pas des attachements maçonniques. Le plus souvent les simples membres de ces sociétés ne soupçonnent pas qu'il sont enrégimentés. Leurs chefs, sans les avoir consultés ont disposé d'eux et de leurs noms, et les font évoluer dans le sens maçonnique comme de vrais pantins.

Combien de sociétés ouvrières sont dans ce cas ! La Franc-maçonnerie jusqu'à présent s'est généralement tenue derrière le rideau, mais on vient de signaler son intervention officielle dans la grève de Carmaux, en France. Le Grand Orient, réuni en assemblée générale, a télégraphié que, pendant la semaine, des collectes seraient faites et envoyées au Comité de la grève. Il faut noter un événement dont on ne saurait exagérer la portée, et qui comporte plus d'un enseignement.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉLU DU PEUPLE, avec un *Avant-Propos* de M. Edouard Drumont, 1 vol. in-12, prix *franco* : 2 francs.

Les élections municipales sont terminées. Chacun peut déjà prévoir ce que seront les élus, en lisant l'ouvrage plein d'actualité publié par M. Téqui.

La figure de *Valentin Duressieux*, le député socialiste, l'*Élu du Peuple*, est pleine d'actualité, car cet élu ne tient aucune de ses promesses.

Hélène Cleuss, la juive, représente, dans sa révoltante réalité, le caractère sémite, pétri d'orgueil, de félonie, de volupté et d'argent.

Dans les opérations de bourse, les entreprises véreuses, apparaissent quelques Juifs hideux. Leur rôle est flétri au passage par une plume fine guerroyeuse, de l'école de Drumont.

Emilie Duressieux, la mère sans pratiques religieuses, dira aux mères de famille d'être chrétiennes si elles veulent conserver l'honneur de leur foyer.

Dans *Rénée* la jeune fille folle de plaire au monde sans se demander si elle ne déplaît pas à Dieu, on voit les épreuves crucifiantes par lesquelles passe une âme qui ne veut point vivre d'une vie de foi.

Son mari *Javault*, journaliste socialiste, apprend comment et par qui on est consolé dans la prison où conduisent les promoteurs de grèves et de révolutions.

Enfin *Marcelle*, en religion Sœur Clotilde, montre les conquêtes faites par la prière, dans le secret de cloître.

Il n'y a que les hommes qui soient récalcitrants

Un jour le célèbre Arago, expliquant au public du collège de France les grandes lois de la mécanique céleste, faisait admirer la régularité du mouvement des cieux et l'ordre qui préside à la marche des astres. S'interrompant tout à coup: « La semaine prochaine, dit-il, nous aurons une éclipse de soleil visible à Paris. La lune se trouvera en conjonction avec le soleil, et la lumière de cet astre-roi sera interceptée pour la terre. A tel jour donc, messieurs, à telle heure, à telle minute, à telle seconde, trois grands astres répondront, non pas à notre prédiction, mais à l'ordre de Dieu... *Il n'y a que les hommes qui soient récalcitrants.* »

A ce dernier mot, prononcé lentement d'une voix grave, un frisson courut dans l'assemblée entière. Le coup avait porté.

MYSTÈRES TALMUDIQUES

(Suite)

En 1287, à Berne, massacre d'un enfant chrétien, nommé Rodolphe: le corps du martyr, retrouvé couvert de blessures et *privé de sang*, est inhumé dans l'autel de Sainte-Croix.

En 1293, à Crems, martyr d'un enfant. Deux des coupables, surpris dans leur criminelle opération, sont roués.

..*

En 1303, un autre enfant, martyr des juifs, est un écolier nommé Conrad, fils d'un militaire, à Weisserseer, en Thuring (Haut-Saxe).

Le Bienheureux Henri.

En 1345, à Munich un enfant qu'on honore au 6 juillet, sous le nom de Bienheureux Henri, fut enlevé par les juifs qui tirent le sang comme des sangsues de son petit corps par soixante-dix blessures : la victime est retrouvée dans un champ hors de la ville. Mais Dieu fit bientôt découvrir ses précieux restes, et le peuple lui décerna le culte des martyrs (1).

..*

En 1347, à Messine, le Vendredi-Saint, les juifs attachent un enfant chrétien à la croix et le jettent dans un puits ; on le retrouve les pieds et les mains percés, le côté ouvert.

En 1401, à Diessenhofen (Wurtemberg) les juifs achètent un enfant trois florins, pour en tirer le sang. Un juif, accusé, avoue que, tous les sept ans, les Israélites ont besoin de sang chrétien ; un autre déclare que ce doit être le sang d'un enfant de moins de treize ans ; un troisième qu'ils s'en servaient à leur Pâque, et que, de plus, ils faisaient sécher une certaine quantité de sang, pour le réduire en poudre, et s'en servir dans leurs rites (2)

En 1410, les juifs sont chassés de Thuringe, parce qu'ils avaient acheté un enfant chrétien en haine de Jésus-Christ. On acquit alors la preuve de l'abus que font les Juifs du sang chrétien pour se soulager d'une maladie maligne. (3)

En 1429, à Rovensbourg (Wurtemberg) Louis Brouch, habitant et étudiant chez des Juifs, les servait à table. Un jour, ils le saisisaient et le saignent à blanc, le mettent dans un sac et le jettent à l'eau. Le peuple honora le jeune martyr et Dieu le glorifia par de nombreux miracles.

En 1462, saint André, martyr près d'Inspruck. Dix Juifs lui ouvrent les veines dans une forêt et l'attachent à un arbre en forme de croix. Le corps du martyr, enseveli à Rinn, a fait des miracles. Fête le 12 juillet.

(1) *Bavaria Sacra.*

(2) *Bollandistes.* avril.

(3) *Baronius.* XXVII.

En 1940, à Bergame, le jeune Sébatien de Porto-Bufole est saigné par les juifs. Trois des coupables sont brûlés le 4 juillet sur la place Saint-Marc, à Venise.

Les six enfants de Ratisbonne-

En 1846, 17 juifs s'emparent, à Ratisbonne, de six enfants de bonne famille et les immolent, suivant leur usage, en *les saignant* et en les couvrant de plaies. On retrouva le corps de ces enfants dans la maison du Jossel, et avec ces corps *le vase de pierre dans lequel on recueillit leur sang*. L'un des bourreaux avoue qu'on recueillait le sang pour l'envoyer aux juifs vivant dans les pays où il n'y a pas de chrétiens: on a soin pour cela, ajoutait-il, de le concréter et de le réduire en poudre.

* **

En 1494, à Tyrnau (Hongrie), douze juifs et deux juives volent un enfant, *lui ouvrent les veines et les artères et recueillent le sang, jusqu'à la dernière goutte*.

En 1523, à Vionne, les juifs massacrent un autre enfant, puis un troisième à Biring. Ces atroces forfaits les font expulser de la Hongrie.

* **

En 1547, à Rave (Pologne), deux juifs massacrent le fils d'un tailleur, Michel, *pour en avoir le sang*. Les juifs sont chassés du pays; il leur est défendu d'y passer la nuit.

* **

En 1540, à Sappenfeld (Bavière), le jour des Rameaux, les juifs soustraient un enfant de 3½ ans, Michel Pisenhartor, à ses parents. Ils l'attachent à une colonne, lui coupent les extrémités des doigts aux pieds et aux mains, et le font souffrir pendant trois jours. *Ils ont soin de recueillir tout le sang qui coule de ces plaies: ce sang doit servir de médicament, d'après leurs dépositions devant le juge*. Puis ils jettent le corps du petit martyr dans une fosse recouverte de feuilles. Un chien de berger, attiré par l'odeur, gratte la fosse, enlève les feuilles et met le corps à découvert. Cinq semaines après la mort de l'enfant, un sang vermeil coule de nouveau de ses plaies; Dieu témoignait ainsi l'innocence de ce martyr immolé pour la foi chrétienne.

En 1574, à Panir (Lithuanie), au temps de Pâques, un juif, nommé Joachim, assassine une jeune fille nommée Elisabeth, et *recueille dans une marmite tout le sang de la jeune vierge, pour servir de remède contre les maladies de ceux de sa race*.

En 1575, martyr de saint Simon, à Trente. Après le dernier soupir de la victime, rapportent les actes de canonisation, les juifs se mirent à danser et à chanter autour d'elle : « Voilà comment nous avons traité Jésus, le Dieu des chrétiens ; puissent tous nos ennemis être ainsi confondus à jamais ! »

Le même jour, saint Joannet, à Cologne, enfant aussi massacré par les Juifs. On conserve un des couteaux de son supplice dans l'église de Saint-Michel de Sigebérg.

En 1637, près de Szydlow, en 1669, à Metz, nouveaux crimes rituels.

En 1775, en Pologne, les juifs sont accusés d'avoir renouvelé leurs attentats contre les chrétiens, *pour en recueillir le sang*, dans un but rituel.

Même fait à Thorn, au pays de Liège, en 1788.

En 1810, à Alep, une pauvre femme chrétienne disparaît. Un juif, nommé Racffoul Ancona, l'avait tuée *pour avoir du sang frais pour la fête de pâques*.

En 1827, à Varsovie, un enfant chrétien disparaît deux ou trois jours avant la Pâque juive (1).

En 1831, à Saint-Petersbourg, un enfant de soldat est assassiné par les juifs. Quatre juges reconnaissent le fait *ainsi que le rituel des coupables*.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Portneuf, le 24 ; à Saint-Raphaël, le 26 ; à Saint-Flavien, le 28.—En réponse à la question du *True Witness*, M. Marc Sauvalle a fait la déclaration suivante :

« J'ai été baptisé catholique, je suis et je reste catholique.

« Quant à mes enfants, qui sont toutes filles, elles ont suivi la religion de leur mère qui est protestante. »—Nous attirons l'attention

(1) Journaux de l'époque.

sur la Lettre Collective des évêques que nous commençons aujourd'hui à publier. Ceux qui la liront, comprendront le mal immense que nos journaux, à peu d'exceptions près, ont fait depuis quel que temps, et sont en train de faire s'ils ne changent pas d'attitude ou ne sont pas mis en quarantaine. Il faut absolument mettre en pratique la direction que donne cette admirable document, sinon notre peuple court à une ruine certaine. Jamais tous ces journaux prétendus catholiques n'ont mieux fait les affaires de tous nos ennemis que dans les circonstances actuelles.—M. l'abbé Lafêche, curé de Maskinongé a été transféré à la cure de Batiscan.

Nouveau-Brunswick.—Le monastère des Trappistes de Tracadie a été entièrement consumé il y a une quinzaine. On estime les pertes à 60,000 piastres environ.

Manitoba.—Mgr Taché, comme on devait s'y attendre, a présenté au gouvernement fédéral, une requête demandant protection en faveur de la minorité catholique de Manitoba. Les conclusions de cette requête, datée du 22 septembre, se lisent comme suit :

« En conséquence vos requérants prient : 1° Votre Excellence, en sa qualité de gouverneur-général en Conseil, d'accueillir favorablement l'appel des catholiques romains du Manitoba, de prendre en considération cet appel, d'ordonner ce qui conviendra et de donner les instructions nécessaires pour que cet appel soit entendu et jugé comme on le croira favorable.

« 2° De voir à ce que des instructions soient données et des mesures prises, comme il plaira à Votre Excellence en Conseil, afin que les catholiques romains obtiennent un redressement aux torts qu'on leur a faits. »

France.—On donne comme probable les nominations épiscopales suivantes : Mgr Fallières serait nommé archevêque de Cambrai ; Mgr Larue archevêque de Bourges ; M. l'abbé Blampignon, professeur honoraire à la Sorbonne, remplacerait Mgr Perronne à Beauvais ; M. l'abbé Méric serait le successeur de Mgr Freppel ; M. l'abbé Dubois, curé Sainte-Etienne de Beauvais, serait nommé évêque d'Amiens.—Les journaux, *L'Autorité* et la *Libre Parole*, ont été prohibés *nommément* par l'évêque de Digne à cause de leur résistance injurieuse aux *Actes* du Saint-Père, et du ton qu'ils osent se permettre envers l'épiscopat, la politique pontificale et le Souverain Pontife lui-même.—Le dernier discours de M. d'Haussonville, le représentant du comte de Paris, démontre que les monarchistes s'embourbent de plus en plus.